ROY AUME. DE BÉNIN.

Deuil de Bénia.

cher leur corps avec un feu lent, on le renferme dans un cercueil \[\] dont les planches sont étroitement collées & jointes ensemble.] Et l'on attend la première occasion pour le faire transporter à Bénin [pour y être enterré] Il se passe quel y quefois plufieurs années avant que ce devoir foit rempli. Le corps fe conferve avec foin dans l'intervalle, & l'Auteur en vit plufieurs exemples (f) aux environs d'Arobo. Les plus proches parens d'un Mort, ses semmes & ses Esclaves, portent le deuil en se faisant raser les cheveux ou la barbe. uns néanmoins ne se rasent que la moitié de la tête. Les témoignages publics de douleur durent l'espace de quatorze jours. Ils consistent dans des cris & des lamentations, accompagnés de plusieurs Instrumens de musique, qui finissent & recommencent à certaines heures de jour, [ils boivent cepen-to dant largement.] Après les funérailles, tous les amis & les voisins se retirent; mais le deuil des parens continue pendant plusieurs mois s de la même maniere. 7

A l'enterrement des personnes de distinction, l'usage est de massacrer trente ou quarante Esclaves. L'Auteur apprit qu'aux sunérailles d'une grande Dame on en avoit sacrifié soixante-dix-huit, qui lui avoient appartenu; & que pour faire le nombre de quatre-vingt, on y avoit joint un jeune garçon & une filie du même âge, qu'elle avoit tendrement aimés. Mais cette bou-

cherie est beaucoup plus fanglante à la mort des Rois.

Barbare pratique à la mort des . Rois.

Sacrifice

pour les

Grands.

Un Roi de Bénin n'a pas plûtôt rendu le dernier foûpir, qu'on ouvre, près du Palais, une fort grande fosse, & si profonde, que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce de puits n'a de largeur que par le fond; & l'entrée, (g) au contraire, en est assez étroite [pour être bouchée facilement d'une grande pier-# re 7 (b). On y jette d'abord le corps du Roi. Ensuite on fait faire le même faut à quantité de fes domestiques, de l'un & de l'autre séxe, qui sont choisis pour cet honneur [qui est fort brigué.] Après cette première éxécution on bouche l'ouverture du puits [d'une grande pierre] à la vûe d'une foule de Peu-M ple, que la curiofité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour suivant on lève la pierre, & quelques Officiers, destinés à cet emploi, baissent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités, s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, & le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivans, jusqu'à ce que le bruit cessant dans la fosse, ou ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

Après [cette affreuse éxécution,] le premier Ministre d'Etat en va ren-# dre compte au Successeur [du Roi mort] qui se rend aussi-tôt sur le bord dust puits, & l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes fortes de viandes & de liqueurs pour traiter le Peuple. Chacun boit & mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la Ville en commettant les derniers défordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, [homines & bêtes]; elle leur cou-

(f) Angl. à Arebo. R. d. E.

roît s'être peu souvenu d'avoir dit plus haut, qu'on ne trouve point à Bénin une pierre de la grosseur du doigts. Il est vrai que celle ci peut y avoir été apportée. R. d. T.

pe la habits ·une n [A bliffer Gouve deme dent r

vertu dis en "aux de i géne fe faire * cheffes

lades.

ce de f fe de le coup d ILS point a

i fardeau dire, ctofes, errurio cepté c

un Eur *Un hor Hiles do de l'Eu

qui acl ertifans applic **l'i**nactio vière, y négo

agos, Fort luc dael,] régler i

politeff

(i) D
pag. 371
(k) N
(l) L
(m) L

⁽g) Angl. en est fort étroite. R. d. E. (b) Cette description des funérailles du Roi est tirée de Barbot, pag. 366. mais il pa-